



Annecy, le 30 septembre 2026

Communiqué de presse

Un engagement volontaire de l'État et des collectivités réaffirmé en faveur de la qualité de l'air

La CL'Air 2026 s'est tenue ce lundi 28 septembre au forum des Lacs à Thyez sous la présidence de Stéphane Donnot, sous-préfet de Bonneville, représentant le préfet de la Haute-Savoie, en présence d'Éric Fournier vice-président de CL'Air et d'une cinquantaine de personnes, représentants de la société civile, notamment les associations et syndicats professionnels ainsi que les partenaires institutionnels. « *Sur ce sujet essentiel qui est celui de la qualité de l'air en Vallée de l'Arve, nous avons un objectif commun qui est d'atteindre les niveaux fixés par la nouvelle réglementation européenne sur les valeurs limites concernant la qualité de l'air en 2030, année où notre territoire accueillera les JO d'hiver. Et nous avons un défi à relever en ce qui concerne les particules les plus fines, notamment les PM 2,5. Je réaffirme, au nom de Monsieur le préfet, la poursuite de l'engagement de l'État aux côtés de toutes les parties prenantes au premier rang desquelles les collectivités, les associations et les socio-professionnels pour continuer ce travail. Je salue également la présence des nouveaux élus municipaux ou communautaires qui découvrent pour certains le Plan de protection de l'Atmosphère et que nous accueillons avec enthousiasme dans cette dynamique partenariale* », a déclaré Stéphane Donnot en introduction de cette CL'Air.

Un engagement financier de l'État et des collectivités pour le fonds air bois confirmé pour la période 2027-2030

L'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie ainsi que les communautés de communes concernées ont renouvelé de manière volontaire (car les valeurs limites réglementaires actuelles sont respectées) leur engagement pour la période 2027-2030 de continuer les actions phares du PPA pour atteindre les objectifs fixés par la nouvelle réglementation européenne sur les valeurs limites concernant la qualité de l'air en 2030.

Au premier rang de ces actions, le Fonds Air Bois et énergies renouvelables sera financé à hauteur de 2 millions d'euros pour les 3 années à venir et sera élargi aux résidents secondaires. C'est l'action qui a été jusqu'à présent la plus efficace en termes de réduction des émissions de PM10 et PM2,5 avec une baisse, depuis 2012, de - 187,2 t de PM10 ; -183,3 t de PM2,5.

L'accueil des nouveaux élus et la poursuite du travail en commissions

La CL'Air a été l'occasion d'accueillir de nombreux nouveaux élus issus des élections municipales de mars 2026, maires, présidents d'intercommunalités et conseillers. Pour les informer au mieux, une note de présentation du PPA leur avait été envoyée et deux ateliers ont permis à ceux qui le voulaient de découvrir ou d'approfondir les enjeux liés à la qualité de l'air sur le territoire en présence d'experts grâce à deux ateliers :

Piloté par

Financé par

Co-animé par



- Un « Tour des offres de mobilité de la vallée de l'Arve », pour découvrir la diversité des alternatives à la voiture individuelle et échanger sur l'intermodalité en compagnie de l'Agence Écomobilité Savoie Mont Blanc.
- Une fresque de l'Air animée par les experts d'ATMO Auvergne-Rhône-Alpes afin d'appréhender de manière collaborative les sources de pollution et les moyens d'y remédier.

Par ailleurs, les groupes de travail issus des commissions ont pu avancer sur les neuf mesures opérationnelles qui avaient été retenues. Ces travaux pourront être présentés en commissions dès l'automne.

Le PPA de la vallée de l'Arve

Le PPA est le plan d'actions piloté par l'État, et porté en partenariat avec les collectivités du territoire et les acteurs locaux pour améliorer la qualité de l'air sur le territoire de la vallée de l'Arve. Tous sont mobilisés sur cet enjeu crucial avec un objectif : réduire la pollution pour la santé de tous. Ces actions permanentes ou temporaires sont soit réglementaires et mises en œuvre par arrêtés préfectoraux, soit volontaires, portées par l'État, les collectivités et les acteurs locaux.

Contacts presse

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Ajuste

Fergus Mordacq

06.62.73.74.14
fergus.mordacq@ajuste-communication.fr